

Donnation sur succession d'un véhicule

Par Jean Pierre Marchal erzet, le 10/08/2014 à 21:26

Bonjour,

Ma maman est décédée en mai 2014. Ma soeur hurle car ma mère m'a donné 10.000€. eN 2004 MAMAN A ACHET2 UN VéHICULE DE 27.000 €. j4AI LA FACTue ET LE CHEQUE DE PAIEMENT DU Véhicule. Vhécicule qu'elle a donné à ma soeur. J'ai contacté le service des cartes grises qui refus de me donner la date et la cession du véhicule. Dois mettre cela dans les mains du notaie ou me conseillez vous une autre action.

Merci de votre réponse

JP MARCHAL ERZETIC